

Conférence de presse PCSI Moutier

Avenir institutionnel de notre cité

Mesdames, Messieurs bonjour,

C'est avec un grand plaisir que la section prévôtoise du PCSI vous accueille aujourd'hui à cette conférence de presse. À 11 jours du vote qui permettra aux Prévôtois de confirmer leur choix de rejoindre la République et Canton du Jura, il nous semblait important de faire un dernier point.

La campagne pour le vote du 28 mars aura été courte, mais intense. D'une manière générale, les membres du PCSI se sont fortement impliqués, souvent dans l'ombre, dans la campagne de Moutier ville jurassienne. La campagne n'aura pas été une campagne des partis, mais de toute la famille jurassienne qui a tiré à la même corde pour atteindre l'objectif commun du retour de Moutier dans sa maison naturelle. Nous avons évidemment dû nous adapter à la problématique de la situation sanitaire qui ne nous a pas facilité la tâche. Les Jurassiens étant par nature de bons vivants aimant les contacts personnels, il a fallu nous restreindre sur ce volet et quelque peu nous réinventer.

La campagne du OUI est, à l'image de celle de 2017, positive, factuelle, festive. Malheureusement, nous ne pouvons que regretter les innombrables dérapages de la partie adverse et toutes ses tentatives malhonnêtes de manipulation de l'opinion publique à grand renfort de mensonges, de fake news, de vol d'image et de courriers anonymes. Le camp autonomiste n'a pas besoin de recourir à ce genre de tricheries et c'est ce qui rendra la victoire du 28 mars d'autant plus belle. Nous avons les arguments en notre faveur. Et c'est ce dont nous allons vous faire part ce matin.

Pouvoir de proximité / poids politique

L'argument principal, pour nous, est très clairement le poids politique et le pouvoir de proximité, car toutes les autres thématiques que nous allons aborder ne sont possibles que dans ce contexte de poids politique accru. C'est ce pouvoir politique de proximité qui offre de facto des garanties sur le futur de notre ville. Dans le Jura, nous serons enfin maîtres de nos affaires et non plus à la merci de la politique d'un canton pour lequel nous ne sommes finalement qu'une toute petite région périphérique. Un porte-parole de Moutier Plus le disait, lui-même lors d'un débat radio diffusé, « vivre dans le Canton de Berne est un challenge ». Pour nous, c'est surtout un challenge sur lequel nous n'avons aucune emprise.

Si demain le canton décide pour je ne sais quelle raison de délocaliser l'office des poursuites à Bienne ; les Prévôtois, ne représentant que 0.7% des habitants, à part protester, n'auront d'autre choix que de se plier à la décision cantonale. Dans le Jura, nous disposerons de 7 députés sur 60 au Parlement et représenterons environ 10% de la population, ce qui permettra de disposer de bien plus de moyens pour défendre les intérêts de notre cité.

Dans l'autre sens : les élus jurassiens sauront de quoi ils parlent quand ils devront prendre des décisions qui impacteront notre commune. Cette proximité est cruciale, même indispensable ! Qui

est le plus à même d'avoir conscience de l'impact qu'auront ses décisions chez nous ? Un élu d'Ostermundigen ou un élu de Bassecourt ? Comme on dit "la question elle est vite répondue !".

Toutes les tentatives du canton de Berne pour nous faire croire que nous sommes importants se soldent en échecs. Le tant vanté Statu Quo + lors de la votation de 2013 n'a finalement de "+" que le nom, le Conseil du Jura Bernois n'a qu'un vague pouvoir de proposition et de répartition d'une enveloppe de subventions, et son délégué à la culture n'a absolument aucun pouvoir (on en a eu un bel exemple encore récemment avec le projet de Maison de la musique de St-Imier).

De plus, relevons encore que les Prévôtois votent systématiquement comme leurs frères et sœurs du Nord lors des votations fédérales. Leur voix sera dès lors mieux représentée dans le Jura !

La représentation politique dit OUI !

Artisans, commerces, entreprises, industrie

En temps qu'artisan dans le bâtiment depuis 33 ans à Moutier et ayant de nombreux contacts et mandats dans le Jura, en tant que membre de l'association des plâtriers peintres, je ne peux que constater qu'une proximité des élus politiques, des institutions et de l'administration facilite grandement l'implantation et l'aide aux entreprises et commerçants. De plus, grâce à une promotion économique dynamique et proche, les commerçants et artisans de Moutier seront davantage soutenus et compris dans le Jura. Un des exemples les plus frappants est bien entendu la construction de la Transjuranne qui grâce au poids politique du canton du Jura a pu voir le jour deux fois plus rapidement que dans le Jura bernois où notre représentation est insignifiante pour ne pas dire nulle.

C'est pourquoi le PCSI dira un grand OUI le 28 mars pour le bien-être et l'épanouissement de tous les acteurs économiques de Moutier.

Le commerce et l'économie disent OUI !

Santé

Bien qu'il soit brandi continuellement comme un épouvantail par nos adversaires, l'hôpital n'est plus un argument de campagne. Il est important de rappeler que sa pérennité n'est absolument pas liée à l'avenir institutionnel de notre cité. L'argument de l'incertitude de la liste hospitalière n'en est pas un non plus, car rien ne nous garantit que le Canton de Berne maintienne sa liste hospitalière telle quelle durant les prochaines années. Les listes hospitalières dépendent avant tout de la demande et des capacités des hôpitaux.

Je profite aussi de l'occasion pour rebondir sur l'article du Quotidien jurassien du samedi 13 mars concernant la vaccination dans le Jura bernois. En effet, nous connaissons des cas concrets de citoyennes et des citoyens de Moutier et du Jura bernois de plus de 70 ans avec des problèmes de santé qui n'ont jamais été contactés et lorsque ces personnes appellent le centre de vaccination de Tavannes, on leur dit que ce n'est pas possible de se faire vacciner avant plusieurs mois et ils se voient orienter à Thoune, Interlaken ou Berthoud pour se faire vacciner. Alors merci la proximité !

À l'inverse, des habitants de Moutier et du Jura bernois travaillant dans le canton du Jura ont pu, grâce à leur patron et leur entreprise, se faire vacciner à Courtételle.

Alors là encore, pour en finir avec la piqûre bernoise soporifique, le PCSI invite la population prévôtoise à dire un grand OUI au dynamisme jurassien et non à la vitesse de l'escargot bernois, ou Schnegg en Allemand...

La sécurité sanitaire dit OUI !

Plus dans le porte-monnaie en fin de mois

D'un point de vue financier, les Prévôtois ont également tout intérêt à rejoindre le Canton du Jura. Même si certaines choses sont un peu plus chères dans le Jura, la balance finale penche clairement en faveur du départ de Moutier. Le prétendu enfer fiscal jurassien ne résiste pas aux analyses des experts ! Le baromètre annuel de l'Union du commerce et de l'industrie bernoise en faisait encore état en fin d'année dernière : "Le Canton de Berne présente un désavantage considérable en matière d'imposition, et ce aussi bien pour les personnes morales que pour les personnes physiques.". Le Canton du Jura, quant à lui, même s'il ne figure pas aux premières places de ce classement, est systématiquement plus intéressant du point de vue de l'imposition. Selon leur revenu, les Prévôtois pourront ainsi gagner jusqu'à près de 4000 francs par an en rejoignant le canton du Jura.

Au final, si l'on prend tout en compte, les citoyens ne prennent aucun risque financier à rejoindre le Jura. De plus, rappelons que toutes les formalités administratives découlant du transfert de Moutier seront totalement gratuites pour les Prévôtois !

Le porte-monnaie dit OUI !

Statu Quo moins

Quand bien même nos adversaires remettent continuellement en cause les engagements du Canton du Jura pour Moutier, le Canton de Berne, lui, n'offre aucune garantie aux Prévôtois. On ne compte plus le nombre de services bernois qui ont quitté la ville ces dernières années alors même que la menace autonomiste plane. Qu'en serait-il si d'aventure les Prévôtois choisissaient de rester bernois ? Le Canton de Berne aurait les mains libres et pourrait disposer comme bon lui semble des quelques rares services encore en place chez nous.

Rappelons-nous de l'ORP: en 2016, le Canton de Berne avait annoncé son regroupement à Tavannes. Face au tollé provoqué par cette annonce et l'imminence du premier vote de Moutier, il avait finalement annoncé avoir renoncé à ce dessein. Moins d'une année après le vote, l'ORP était finalement regroupé à Tavannes sans autre forme de procès. Il en ira indubitablement de même pour les examens de conduite que le Canton de Berne a annoncé vouloir déplacer de Tavannes à Orpund avant de se rétracter.

Ces exemples parmi tant d'autres démontrent bien que le Canton de Berne ne fournit aucune garantie de stabilité dans l'avenir. Dans le Jura, les Prévôtois auront droit au chapitre s'agissant des décisions cantonales.

Les perspectives d'avenir disent OUI !

Conclusion

Pour conclure, nous ne pouvons que réitérer notre recommandation aux Prévôtois de glisser le 28 mars prochain un grand OUI dans l'urne ! Il est évident que tout n'est pas parfait ni dans le Jura, ni dans le Canton de Berne. Néanmoins la situation actuelle, mais surtout les perspectives d'avenir ne parlent qu'en faveur d'un avenir jurassien et nous souhaitons le meilleur pour notre cité et ses habitants !

Ce sera donc un grand OUI le 28 mars prochain !